



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/810

Lancement de l'opération n° 99007001 "Centre horticole de Cibeins - Modernisation de l'outil de production" et affectation d'une partie de l'AP 2021-2, programme 20012

Direction des Espaces Verts

Rapporteur : M. HUSSON Nicolas

SEANCE DU 27 MAI 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 JUIN 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 MAI 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 JUIN 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL, Mme FRERY (pouvoir à Mme POPOFF)

ABSENTS NON EXCUSES : ?

2021/810 - LANCEMENT DE L'OPERATION N° 99007001 "CENTRE HORTICOLE DE CIBEINS - MODERNISATION DE L'OUTIL DE PRODUCTION" ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP 2021-2, PROGRAMME 20012 (DIRECTION DES ESPACES VERTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 du 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Cibeins - Modernisation du centre horticole » ainsi que l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon dont celle de « Conservation du patrimoine espaces verts 2021-2026 », n° 2021-2, programme n° 20012.

La Direction des Espaces verts dispose d'un Centre de production horticole (CPH), situé à Cibeins (commune de Misérieux dans l'Ain). Les surfaces de production sur le CPH sont réparties en 4 000 m² de serres, 6 960 m² de tunnels et planches de floriculture, 12 860 m² de pépinière hors sol et 11,3 ha de pépinière de pleine terre. En 2020, le Centre de production de Cibeins a produit près de 200 000 plantes annuelles et bisannuelles, 73 000 plantes vivaces, près de 14 000 arbustes et près de 300 arbres. Le centre de production est ainsi un outil majeur pour la mise en œuvre de la politique de végétalisation de la ville. Il est en effet en capacité de produire la majeure partie des plantes nécessaires à l'embellissement et au développement de la trame verte de la ville (arbustes, plantes vivaces, plantes annuelles et bisannuelles), ainsi qu'aux actions de jardinage participatif.

Le Centre de production de Cibeins est dans une démarche permanente d'évolution et d'adaptation aux enjeux environnementaux et de végétalisation de la ville. Ainsi, depuis plusieurs années, les productions se sont adaptées aux enjeux de biodiversité et aux contraintes climatiques. La production de plantes annuelles de fleurissement traditionnel a diminué au profit des plantes vivaces et des espèces locales.

Avec le plan majeur de végétalisation de la ville, de nouveaux défis s'offrent au centre de production. Le développement de la multiplication de plants forestiers, le renforcement de la production des arbustes et des plantes vivaces, le développement des productions des espèces locales, sont des enjeux majeurs pour l'avenir. Pour y répondre, l'outil de production doit continuer d'évoluer.

En parallèle, le centre de production est engagé depuis de nombreuses années vers l'amélioration de sa performance environnementale, avec notamment la suppression des traitements phytosanitaires.

Les enjeux de transition écologique sont aujourd'hui au cœur des réflexions sur le programme d'amélioration de l'outil de production de Cibeins afin d'améliorer la performance environnementale du site selon deux axes :

- l'amélioration de l'efficacité énergétique, avec notamment le remplacement de l'outil de gestion climatique aujourd'hui obsolète. Les outils de gestion climatique sont

indispensables pour optimiser les ressources et l'énergie nécessaires aux productions, en pilotant de manière intégrée les aérations, les ombrages, le chauffage, en fonction des conditions climatiques et des consignes données pour les cultures. Les progrès réalisés dans ce domaine permettront au nouveau système de mieux gérer les interfaces avec les chaudières pour les consignes de températures, et l'anticipation des conditions climatiques ;

- l'amélioration de la gestion de la ressource en eau, grâce à différents outils permettant de mieux contrôler l'arrosage (gestion automatisée de l'arrosage, création d'ombrières, création d'ouvrants pour une meilleure aération, ...).

Le montant global de l'opération, estimé à 100 000 € est à financer par affectation d'une partie de l'AP n° 2021-2 « Conservation du patrimoine espaces verts 2021-2026 », programme n° 20012.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2021/584 du Conseil municipal du 25 et 26 mars 2021 ;

Où l'avis de la commission Urbanisme - Nature en ville - Sécurité ;

DELIBERE

- 1- Le lancement de l'opération n° 99007001 « Centre horticole de Cibeins – modernisation de l'outil de production » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-2 « Conservation du patrimoine espaces verts 2021-2026 », programme 20012.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses d'investissement en résultant seront financées à partir des crédits de paiement inscrits et à inscrire au budget de la Ville, sur le programme n° 20012, AP 2021-2, opération n° 99007001 et seront imputées sur le chapitre 21 et autres, fonction 511 selon l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :
 - 2021 : 70 000 €TTC ;
 - 2022 : 30 000 €TTC.
- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations potentielles en particulier toutes subventions, y compris le Fonds européen de développement régional (FEDER), le Fonds social européen (FSE) ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET